

DÉLIBÉRATION

du conseil d'administration de l'université Bretagne Sud

Séance du 4 juillet 2022

Délibération n°2022-039 : Modification de la fiche mission de la chargée de mission égalité et lutte contre toutes les discriminations

Le conseil d'administration,

Vu le Code de l'éducation, notamment les articles L712-2 et L713-3 ;

Vu les statuts modifiés de l'université Bretagne Sud, notamment l'article 33 ;

Vu la délibération n°72-2020 du conseil d'administration du 10 décembre 2020 relative à l'élection de la chargée de mission à l'égalité femmes-hommes et à la lutte contre toutes les discriminations ;

Après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité des suffrages exprimés la fiche mission modifiée de la chargée de mission égalité et lutte contre toutes les discriminations pour devenir chargée de mission égalité et lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

Membres en exercice : 29
Membres présents : 16
Membres représentés : 7

Suffrages exprimés : 23

- Pour : 23

- Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Visa de la Présidente

Virginie DUPONT

Document en annexe : -

